

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 13 Novembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
15	09	08

DATE DE LA CONVOCATION :
07 Novembre 2025

L'an deux mil vingt cinq et le treize novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Etaient présents : Agnès NELIAS - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Olivier AIGLON - Guy LHOPITAL

Étaient absents : Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès NELIAS) - Virginie BLUM

Secrétaire de séance : Olivier AIGLON

D/2025-119

Objet de la délibération : Budget chaufferies bois : renouvellement d'une ligne de trésorerie

Madame la Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie souscrite pour la chaufferie bois. Elle présente la proposition émise par la Caisse du Crédit Mutuel du Sud Est dont les caractéristiques sont :

Montant : 50 000 €

Durée : un an

Taux d'intérêts : au choix à chaque tirage : Euribor 3 mois (moyenne mensuelle) + marge de 0,75% point - marge garantie jusqu'au 20/12/2025

Tirage : crédit d'office

Remboursement : débit d'office

Demande de tirage : Au gré de la collectivité, dès signature du contrat

Paiement des intérêts : Calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.

Commission d'engagement : 50 € payables à la signature du contrat

Commission de non utilisation : néant

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 08 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE Madame la Maire à signer le contrat de ligne de trésorerie proposé par la Caisse du Crédit Mutuel du Sud Est, pour un montant de 50 000 € selon les caractéristiques énoncées ci-dessus,

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Olivier AIGLON Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 24 NOV. 2025

Publication ou notification du :

Publication site internet le : 24 NOV. 2025

Affichage liste des délibérations le : 18/11/2025